



Maire d'ANHIERS
Département du NORD
Arrondissement de DOUAI

Compte Administratif 2024

Note de présentation brève et synthétique

L'article L 2313-1 du CGCT prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. La présente note répond à cette obligation, elle est disponible sur le site internet de la commune.

Rappel du cadre général du Compte Administratif

A travers le compte administratif, l'ordonnateur rend compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées.

Le compte administratif retrace toutes les recettes et les dépenses réalisées au cours d'une année.

Contrairement à un budget, qui doit être équilibré, le compte administratif fait ressortir des écarts entre les dépenses et les recettes de chaque section, son objectif est de dégager les résultats de l'exercice.

Le résultat excédentaire de la section de fonctionnement dégagé, cumulé avec le résultat antérieur reporté, est affecté en totalité par délibération prise par le Conseil Municipal.

Les informations contenues dans le compte administratif sont concordantes avec celles présentées dans le compte de gestion établi par le comptable public.

Le Compte Administratif 2024

Le budget 2024 a été voté le 5 avril 2024 (Délibération n° 2024-11) par le conseil municipal et a fait l'objet d'une unique décision modificative par délibération n° 2024-31 du 19 septembre 2024.

Exceptionnellement, notre compte administratif 2024 fait apparaître un résultat déficitaire dans la section d'investissement.

Cette situation exceptionnelle est due au décalage entre le paiement des factures de la construction de la salle Jouvenaux et le versement effectif des subventions liées à ce projet.

Pour mémoire :

➤ **Compte Administratif 2020 :**

○ excédent de fonctionnement	:	167 614,70 €
○ excédent d'investissement	:	84 398,94 €

➤ **Compte Administratif 2021 :**

○ excédent de fonctionnement	:	239 985,52 €
○ excédent d'investissement	:	137 963,76 €

➤ **Compte Administratif 2022 :**

○ excédent de fonctionnement	:	209 861,05 €
○ excédent d'investissement	:	62 019,20 €

➤ **Compte Administratif 2023 :**

○ excédent de fonctionnement	:	341 562,82 €
○ excédent d'investissement	:	218 069,93 €

Les résultats de clôture de l'exercice 2024 s'établissent donc comme suit :

RESULTAT DE CLOTURE (Réalisation de l'exercice + Reports N-1)	DEPENSES	RECETTES	RESULTATS	
Section de fonctionnement	592 632,33	752 830,93	Excédent	501 760,98
Report de l'exercice N-1 (Chapitre 002)	-	341 562,38		
Total fonctionnement	592 632,33	1 094 393,31		
Section d'investissement	845 485,21	369 468,42	Déficit	257 946,86
Reprise du résultat de l'exercice N-1 (Chapitre 001)	-	218 069,93		
Total investissement	845 485,21	587 538,35		
TOTAL BUDGET	1 438 117,54	1 681 931,66	Résultat global	243 814,12

RESTES A REALISER (RAR) à reporter en N+ 1	DEPENSES	RECETTES	RESULTATS	
Section de fonctionnement	-	-	-	-
Section d'investissement	107 195,62	50 985,41	-	-
TOTAL CUMULE	107 195,62	50 985,41	-	-

RESULTAT CUMULE	DEPENSES	RECETTES	RESULTATS	
Section de fonctionnement	592 632,33	1 094 393,31	Excédent	501 760,98
Section d'investissement	952 680,83	638 523,76	Déficit	314 157,07
TOTAL CUMULE	1 545 313,16	1 732 917,07	Résultat global	187 603,91

1- LE BUDGET D'INVESTISSEMENT DE LA COMMUNE

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Il regroupe :

- d'une part toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes...
- et d'autre part deux types de recettes : les recettes dites patrimoniales (taxe d'aménagement...) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement.

1-1: LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Pour l'année 2024, les recettes d'investissement s'élèvent à **369 5468,42 €**.

Elles sont composées des recettes réelles suivantes :

- L'emprunt pour un montant de 250 000,00 €
- L'excédent de fonctionnement capitalisé (compte 1068) lié à l'affectation du résultat pour 60 216,82
- Les subventions d'investissement reçues pour 27 639,68 € (Douaisis Agglo et de l'Etat)
- Le FCTVA pour 31 323,83 €

Nature	Libellé	Budget 2024 (BP+DM)	CA 2024
Chapitre 021	Virement de la section de fonctionnement	395 200,00	-
Chapitre 10	Dotations, fonds divers	91 740,65	91 828,74
10222	F.C.T.V.A.	31 323,83	31 323,83
10226	Taxe d'aménagement	200,00	288,09
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	60 216,82	30 216,82
Chapitre 13	Subventions d'investissement reçues	330 091,88	27 639,68
1321	Etat et Etablissements Nationaux	22 485,53	12 385,53
1323	Départements	145 000,00	0,00
13251	Douaisis Agglo	160 606,35	15 254,15
1345	Autres	2 000,00	0,00
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilés	250 000,00	250 000,00
Chapitre 001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	218 069,93	218 069,93
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		1 285 102,46	587 538,35

1-2 : LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Le volume total des dépenses réelles d'investissement est de **845 485,21 €**.

Ce sont des dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité et le remboursement du capital des emprunts contractés.

- Emprunts et dettes assimilés : le remboursement du capital de la dette était de 2 872,78 € en 2024
- Chapitres 20 et 21 : les principaux investissements réalisés en 2024 sont les suivants :
 - Les travaux de construction de la Salle Jouvéniaux 793 647,53 €
 - La réalisation des PLU modificatifs pour 19 372,54 €
 - La toiture du local des coulonneux pour 12 930,50 €
 - La réfection des caniveaux rue du Marais pour 6 115,20 €,
 - Le mobilier de la Salle Jouvéniaux pour 5 100,00 €
 - Les fenêtres de la MCC pour 5 446,66 €

Nature	Libellé	Budget 2024 (BP+DM)	CA 2024
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilés	2 872,78	2 872,78
Chapitre 20	Immobilisations incorporelles	19 530,00	19 372,54
202	Frais d'études, d'élaboration	19 000,00	19 372,54
2051	Concessions et droits similaires	530,00	0,00
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	1 262 699,68	823 239,89
2111	Terrains nus	140 000,00	0,00
2131	Bâtiments publics	1 031 154,48	812 024,69
2151	Réseaux de voirie	6 115,20	6 115,20
21538	Autres réseaux	75 000,00	0,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	10 000,00	5 100,00
2188	Autres	430,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		1 285 102,46	845 485,21

2- LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Il permet à la collectivité d'assurer le quotidien. La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

2-1 : LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Le volume total des recettes réelles de fonctionnement est de **752 830,93 €**. Elles correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (restauration scolaire, garderie, location de salles), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat.

Nature	Libellé	Budget 2024 (BP+DM)	CA 2024
Chapitre 013	Remboursements sur rémunération du personnel	1 400,00	1 446,94
Chapitre 70	Produits de services, du domaine et ventes	491 259,00	805 315,61
70311	<i>Concession dans les cimetières</i>	1 000,00	300,00
7032	<i>Redevances d'occupation du domaine public</i>	2 000,00	307,00
7066	<i>Redevances et des services Garderie</i>	2 000,00	2 674,80
7067	<i>Redevances des services Cantine</i>	15 000,00	18 405,60
Chapitre 73	Impôts et taxes	472 031,57	498 381,94
73111	<i>Impôts directs locaux</i>	267 305,00	273 739,00
73123	<i>Taxe communale additionnelle aux droits mutation</i>	20 000,00	30 545,72
73141	<i>Taxe sur la consommation finale d'électricité</i>	12 000,00	12 032,12
73211	<i>Attribution de compensation</i>	38 555,00	38 500,00
73212	<i>Dotations de solidarité communautaire</i>	114 063,57	123 162,10
73221	<i>FNGIR</i>	108,00	108,00
73223	<i>Fonds départemental des DMTO pour communes</i>	20 000,00	20 295,00
Chapitre 74	Dotations, subventions et participations	209 576,82	211 806,41
74111	<i>Dotation forfaitaire des communes</i>	174 262,00	174 262,00
741121	<i>Dotation de solidarité rurale des communes</i>	14 000,00	18 211,00
741127	<i>Dotation nationale de péréquation des communes</i>	8 000,00	7 347,00
742	<i>Dotations élus locaux</i>	3 000,00	3 320,00
744	<i>FCTVA</i>	3 114,82	3 114,82
74833	<i>Compensation au titre des exonérations de taxes</i>	1 200,00	1 017,00
	<i>74834. R Etat - Compensation au titre des exon.</i>	0,00	338,00
Chapitre 75	Autres produits de gestion courante	16 000,00	19 508,24
752	<i>Revenus des immeubles</i>	15 000,00	18 180,48
75888	<i>Autres</i>	1 000,00	1 327,76
Chapitre 002	Solde d'exécution de la section de fonctionnement reporté	341 562,38	341 562,38
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		1 060 570,77	752 830,93

Concernant la fiscalité des impôts locaux pour notre commune : les taux d'imposition n'ont pas augmenté, en 2024.

Taxe	Taux 2024
Taxe d'habitation	22,53 %
Taxe sur foncier bâti	41,70 %
Taxe sur foncier non bâti	67,77 %

2-2 : LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Le total des dépenses réelles de fonctionnement est de **592 632,33 €**. Elles regroupent toutes les dépenses de gestion courante nécessaires au bon fonctionnement des services notamment :

- Les charges à caractère général (chapitre 011)
Ce chapitre contient toutes les dépenses relatives aux bâtiments communaux, aux frais de communication, aux contrats de maintenance, aux assurances, aux achats de petits matériels et d'entretien courant, aux fournitures administratives et scolaires, aux fêtes et cérémonies, , ...
- Les dépenses de personnel (chapitre 012)
Les charges de personnel demeurent stables et représentent 44,07 % des dépenses réelles de fonctionnement.
- Les charges de gestion courante (chapitre 65)
Ce chapitre regroupe les indemnités des élus, les subventions versées aux associations, et les participations aux organismes extérieurs (syndicats intercommunaux).

➤ **Les charges financières** (chapitre 66)

Ces charges concernent principalement les intérêts des emprunts pour un montant de 14 180,40 €.

Nature	Libellé	Budget 2024 (BP+DM)	CA 2024
Chapitre 011	Charges à caractère général	298 240,37	237 510,21
6042	Achats de prestations de services	12 100,00	11 642,19
60611	Eau et assainissement	4 000,00	5 247,23
60612	Energie - électricité	68 000,00	54 963,29
60622	Carburants	800,00	703,41
60623	Alimentation	200,00	78,36
60624	Produits de traitement	2 000,00	1 716,00
60631	Fournitures d'entretien	4 100,00	3 090,10
60632	Fournitures de petit équipement	1 000,00	843,49
60633	Fournitures de voirie	4 000,00	873,10
60636	Habillement et vêtements de travail	1 000,00	189,71
6064	Fournitures administratives	1 500,00	1 353,54
6067	Fournitures scolaires	4 360,00	4 028,02
6068	Autres matières et fournitures	500,00	367,29
611	Contrats de prestations de services	23 000,00	21 171,86
613	Locations immobilières	21 000,00	20 138,92
61521	Terrains (entretien parc, stade)	11 000,00	9 801,00
615221	Bâtiments publics	50 880,37	19 184,41
615231	Voiries (entretien, balayage)	2 000,00	4 220,70
615232	Réseaux	10 000,00	12 766,20
61558	Autres biens mobiliers (entretien matériel des ST)	3 000,00	2 473,64
6156	Maintenance (logiciels, hottes, alarme...)	15 000,00	9 035,38
6161	Assurances multirisques	6 000,00	4 989,65
6162	Domage ouvrage	12 000,00	11 695,74
618	Autres frais divers	200,00	139,80
622	Rémunérations intermédiaires Honoraires	4 800,00	4 740,00
623	Publicité, publications, relations publiques	21 000,00	21 930,85
624	Transports collectifs	2 000,00	1 925,00
625	Voyages, déplacements et missions	3 500,00	0,00
626	Frais d'affranchissement et de télécommunications	6 000,00	5 272,51
627	Services bancaires et assimilés	100,00	521,82
6288	Autres services extérieurs	1 200,00	990,00
635	Taxes foncières et autres impôts	2 000,00	1 417,00
Chapitre 012	Charges de personnel et frais assimilés	286 600,00	280 683,11 €
Chapitre 023	Virement à la section d'investissement	395 200,00	0,00 €
Chapitre 65	Autres charges de gestion courante	66 350,00	60 258,61 €
65133	Secours d'urgence	1 000,00	339,06
65134	Aides	1 000,00	0,00
65311	Indemnités de fonction	36 000,00	35 514,84
65313	Cotisations de retraite	2 100,00	2 122,79
65315	Formation	1 000,00	0,00
65568	Autres contributions	15 000,00	12 201,26
65748	Subventions aux associations	10 000,00	10 080,00
65888	Autres	250,00	0,66
Chapitre 66	Charges financières	14 180,40	14 180,40
66111	Intérêts réglés à échéance	14 180,40	14 180,40
	TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 060 570,77	592 632,33

2-3 : CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

La capacité d'autofinancement (ou épargne brute), qui correspond à la différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement, affiche un bon niveau et s'élève à 160 198,60 € (120 474,63 € en 2022 et 191 918,15 € en 2023).

3- AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2024

Les résultats de la section de fonctionnement et de la section d'investissement, dégagés au titre de l'exercice 2024, sont affectés en totalité, dès la plus proche décision budgétaire suivant le compte administratif, soit le budget primitif 2025.

le Compte Administratif pour l'exercice 2024 présente :

- un excédent de fonctionnement d'un montant de **501 760,98 €**,
- et fait apparaître un déficit de la section d'investissement s'élevant à **314 157,07 €** compte tenu des restes à réaliser.

Il est rappelé que le résultat de la section de fonctionnement doit couvrir prioritairement le besoin de financement de la section d'investissement.

C'est pourquoi, cette année pour couvrir notre déficit d'investissement, nous avons donc affecté une partie du résultat de fonctionnement en recette d'investissement au compte **1068** (Excédent de fonctionnement capitalisé), soit **314 157,07 €**.

Le solde de l'excédent de fonctionnement sera donc inscrit dans les recettes de fonctionnement au compte **002** (Résultat de fonctionnement reporté) pour un montant de **187 603,91 €**.

4- ANNEXE

